



SEJOUR SKI POUR ENFANTS

DÉBUTANTS ET CONFIRMÉS ÂGES DE 8 À 18 ANS INCLUS



MONTRIOND

MORZINE-AVORIAZ

du 18 au 25 avril 2009

Les ASCEE du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et du Territoire de Belfort organisent un séjour de ski et de découverte de la Montagne pour les jeunes Ascéistes.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Pour participer à ce séjour, vous devez être :

- * âgé de 8 à 18 ans inclus
- * enfant d'agent du Ministère (MEEDDAT) ou de personnes ayant été employées par le Ministère, en position de détachement, de disponibilité, de mise à disposition ou ayant opté au profit d'une collectivité territoriale.
- * en possession de la carte ASCEE 2009 (Cotisation obligatoire pour les enfants extérieurs)

PRESTATIONS DU SEJOUR

- * Transport en bus .
- * Hébergement en pension complète dans le centre de vacances "L'ESCALADE".
- * Prêt du matériel de ski pour ceux qui le désirent (chaussures, skis et bâtons,).
- * Forfaits des remontées mécaniques.
- * Cours de ski encadrés par des moniteurs diplômés ESF pour les débutants(avec passage de tests en fin de semaine et remise de diplôme et de médaille pour tous).
- * Assurance "carte neige"
- * Encadrement par des personnes diplômées BAFA, BAFD.
- * Animations extérieures et intérieures (découverte du milieu montagnard, visites diverses, soirées animées, sécurité routière, etc...)
- * Prêt du casque (port du casque obligatoire sauf dérogation parentale).

LE PRIX

Le prix du séjour est fixé en tenant compte du quotient familial et de toutes les subventions (Ministère, ASCEE 68, 90, 67).

Vous avez la possibilité d'utiliser les **chèques vacances** et les **bons CAF**.

Quotient Familial	PRIX DU SEJOUR
QF inférieur à 400€	280 €*
QF de 401€ à 460€	330 €*
QF de 461€ à 530€	360 €*
QF de 531€ à 610€	385 €*
QF de 611€ à 690€	395 €*
QF supérieur à 691€	410 €
Extérieur	495 €

***Possibilité de percevoir une subvention FNASCEE**

Une réduction de 30€ sera accordée aux familles inscrivant 2 enfants d'un même foyer, 75€ pour 3 enfants et 120€ pour 4 enfants.

Comment calculer votre Quotient Familial ?

* Le QF est calculé d'après les revenus annuels déclarés du foyer (avant toutes déductions) et auxquels s'ajoutent tous les revenus annexes.

* Exemple de calcul :

pour une famille composée de 2 adultes + 2 enfants à charge ⇒ 4 parts	
Revenus annuels 2007 déclarés (avant toutes déductions et tous les revenus annexes).	24000€
Divisé par 12 mois	2000€
Prestations familiales mensuelles	+ 100€

TOTAL	2100€
Divisé par le nombre de parts	/ 4 parts

Q.F. =	525€

Prix du séjour : **355€**

Autres cas pour une famille composée de :

1 parent isolé + 1 enfant à charge ⇒ 3 parts

ou 1 parent + 1 concubin (addition des 2 revenus)+ 1 enfant ⇒ 3 parts

INSCRIPTIONS

Pour l'inscription, il vous sera demandé de compléter la fiche d'inscription ci-jointe que vous ferez parvenir AVANT LE 16 JANVIER 2009 à :

Patrice RUFFENACH
DDE – ASCEE
BP 81005/F
67070 STRASBOURG Cedex

PAIEMENT

* **60 € d'acompte par enfants**, seront encaissés lorsque l'inscription sera définitive.

* Le solde devra être réglé impérativement pour le **27 FÉVRIER 2009**

Dans tous les cas, rédigez vos chèques à l'ordre de l' **ASCEE 67**

Paiement par **chèques-vacances** et **bons CAF** possibles avant le séjour.

Un dossier de demande de subvention de la Fédération Nationale des ASCEE (pour les QF inférieurs à 690€) vous sera communiqué ultérieurement afin que vous puissiez en faire la demande auprès du service social. Fin février, la note d'information N° 2 ainsi que les renseignements pratiques concernant le séjour (départ, trousseau, etc...) vous seront envoyés.

Si le nombre d'inscriptions est supérieur au nombre de places, les priorités seront données aux familles ayant le plus petit Quotient Familial ainsi qu'aux enfants des agents du Ministère de l'Équipement

Les inscriptions des enfants extérieurs à la DDE sont possibles (la cotisation ASCEE 2009 est obligatoire). Une attestation de séjour peut être obtenue afin de percevoir une subvention extérieure.

Avant le 08 Février 2009, date butoir, si le nombre d'inscriptions est insuffisant, les organisateurs se réservent le droit d'annuler ce séjour.

*Pour le comité
Les organisateurs du séjour*

FICHE D'INSCRIPTION

à retourner **AU PLUS TARD POUR LE 16 JANVIER 2009** à : **Patrice RUFFENACH DDE 67 - ASCEE**
BP 81005/F
67070 STRASBOURG CEDEX

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

NOM SEXE

PRENOM DATE DE NAISSANCE

Pointure des chaussures de ville Taille de l'enfant (hauteur)

L'enfant a-t-il déjà passé des tests ESF? Si oui précisez :

1ère étoile Fléchette Flèche or Chamois or
2ème étoile Etoile d'or Flèche argent Chamois argent
3ème étoile Flèche bronze Chamois bronze Autres préciser
Si non, quel est son niveau ? Débutant Chasse-neige Virage parallèle

L'enfant envisage-t-il d'apporter son propre matériel de ski ? Chaussures Skis Casque

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

NOM - Prénom des parents

ADRESSE Personnelle

DOMICILE

PROFESSIONNEL

PORTABLE

SERVICE DDEA

EXTERIEUR

Situation de famille :

Marié(e) Célibataire Veuf (ve) Divorcé(e) Concubinage Séparé(e)

(sauf si vous êtes au quotient maximum ou extérieur)

MONTANT DES REVENUS DÉCLARÉS EN (AVANT DEDUCTION) 2007 :

NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE :

N° carte A.S.C.E.E.

N° SÉCURITÉ SOCIALE

Avez-vous une mutuelle? Laquelle :

LIEU DE DÉPART ENVISAGÉ ? STRASBOURG COLMAR MULHOUSE

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM Prénom

Lien de parenté avec l'enfant

Adresse

DOMICILE

PROFESSIONNEL

PORTABLE

Fait à

Le

SIGNATURE

PIECES A JOINDRE (sauf si vous êtes au quotient maximum ou extérieur)

1 photocopie de l'avis d'imposition de 2007

1 copie de la fiche de salaire

1 justificatif concernant le versement des prestations familiales de la CAF (ou copie fiche de salaire)

1 photocopie de la carte mutuelle.